Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 11 (1937)

Heft: 3: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Artikel: Le prêt international des livres et manuscrits

Autor: Godet, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-387310

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare
Association des bibliothécaires suisses
Nachrichten — *Nouvelles*
XIII. Jahrgang — No. 3. 8. März 1937
REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Le prêt international des livres et manuscrits

Enquête, statistique comparée et enseignements qui s'en dégagent[1])

par Marcel Godet

C'est une vérité évidente, presque une vérité de La Palisse, qu'on ne peut bien juger et décider que de ce qu'on connaît. Aussi m'a-t-il paru que pour se former une opinion dans la question du prêt international et prendre des décisions collectives utiles, la première chose à faire était de chercher à connaître la situation, l'état actuel des relations de prêt existant entre les différents pays, et pour cela de faire en particulier une statistique des prêts et emprunts de cet ordre effectués dans l'ancien et le nouveau monde au cours de l'année dernière.

Nous possédons, il est vrai, déjà certaines données pour quelques pays. La Suisse, par exemple, a une rubrique pour les prêts internationaux dans sa statistique annuelle. Des chiffres ont été publiés il y a quelques années pour la Suède et la Pologne. Mais seule une statistique générale et comparée peut nous apprendre quel est le degré du développement du prêt international dans son ensemble, la part respective qu'y prennent les différents pays, et conduire sur plusieurs points à des conclusions sûres.

J'ai donc envoyé, au mois de décembre 1934, une circulaire et un questionnaire à tous les pays représentés dans la Fédération

[1]) Rapport présenté au IIe Congrès International des Bibliothèques et de Bibliographie à Madrid, 1935.

internationale et à quelques autres dont on pouvait espérer une contribution — comme l'U. R. S. S., par exemple — soit en tout à 38 pays. Je demandais notamment les nombres des volumes prêtés et des volumes empruntés à l'étranger au cours de l'année 1934 avec la spécification du chiffre des imprimés, de celui des manuscrits, et le total.

La statistique eût été plus intéressante encore, si elle avait pu porter non seulement sur les prêts effectués, mais sur toutes les demandes de prêt, y compris celles auxquelles a été donnée une réponse négative, soit que l'ouvrage «manque», soit qu'il soit «sorti», soit qu'il «ne sorte pas». La comparaison du nombre des ouvrages demandés avec celui des ouvrages envoyés eût été bien instructive. Mais trop peu de pays eussent été à même de répondre à de telles questions pour qu'une comparaison internationale fût possible. J'y ai donc délibérément renoncé, et ceux qui ont quelque expérience de ce genre d'enquêtes comprendront que, pour ce premier essai, je n'aie pas voulu trop charger le programme.

Je m'enquérais d'ailleurs si le prêt tendait à augmenter ou à diminuer et pour quelles raisons il était plus ou moins développé qu'ailleurs, remerciant d'avance pour toutes les observations, considérations ou suggestions que l'on voudrait bien ajouter aux chiffres.

La circulaire était adressée dans chaque pays à l'établissement qui paraissait le mieux qualifié pour réunir et contrôler les renseignements désirés, soit généralement à la bibliothèque nationale ou centrale. Dans les cas où cet établissement ne s'est pas chargé de l'enquête, je l'ai faite moi-même en m'adressant directement aux principales bibliothèques. Ce fut le cas pour l'Allemagne, le Danemark et, en partie, pour la France.

Le nombre des bibliothèques qui ont reçu le questionnaire diffère naturellement beaucoup suivant les pays, selon que les richesses y sont concentrées en peu de lieux ou dispersés dans de nombreux dépôts, selon qu'on pouvait présumer l'existence de

relations internationales, selon, peut-être aussi, le zèle plus ou moins grand de mes correspondants. Si l'enquête n'a pas été poussée aussi loin en Allemagne que dans certains autres pays, c'est qu'en regard de son énorme contingent, quelques unités de plus ou de moins n'auraient eu que minime importance. Elles n'auraient rien changé aux diagrammes et cartes dont nous parlerons plus loin.

Quelques pays n'ont pas répondu. D'autres n'avaient fait aucun prêt, ni emprunt. Sur 31 enfin j'ai obtenu, directement ou indirectement, des renseignements que j'ai groupés et résumés dans deux tableaux et sur la base desquels j'ai établi les diagrammes et cartes. Ces 31 pays sont, dans l'ordre alphabétique :

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Cité du Vatican, le Danemark, Dantzig, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lithuanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, l'U.R.S.S., la Yougoslavie.

On verra figurer en outre dans les tableaux quelques pays auxquels la circulaire n'avait pas été adressée (la Turquie, la Palestine, l'Afrique occidentale, l'Afrique du Sud, l'Afrique orientale, les Indes anglaises, les Indes néerlandaises), mais sur lesquels j'ai trouvé des indications certaines dans les réponses d'autres pays témoignant que des prêts ou emprunts, de nature sporadique, leur ont été faits.

Que tous les aimables collègues dont l'obligeance a seule permis de réunir une aussi vaste et neuve documentation, me permettent de saisir cette occasion pour leur exprimer ma très vive reconnaissance. Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir publier toutes les remarques intéressantes et utiles dont plusieurs ont accompagné leur indications numériques.

Presque toutes les bibliothèques ont fourni les chiffres de l'année 1934, quelques-unes ceux de l'exercice 1933-34 ou 1934-

35; la Pologne, par exception, ceux de 1931-32 (publiés par M. Muskowski dans les Actes du Comité International, Session de Chicago-Avignon, 1933). Si ces chiffres ne satisfont pas, comme on le voit, à toutes les exigences d'une méthode rigoureuse, on daignera tenir compte de la difficulté d'une entreprise de cette étendue et du fait que la plupart des pays ne possédaient eux-mêmes encore aucune statistique de cette sorte. On voudra bien aussi considérer que ce n'est qu'un premier essai tenté pour frayer la voie, éclaircir la question, obtenir quelques renseignements généraux. Car si certaines données sont pour une raison ou une autre fort approximatives (soit que le dénombrement n'ait pas porté partout sur la même période, soit que le compte ait été fait d'après des principes différents), les résultats obtenus sont cependant pratiquement des plus précieux, puisqu'aux données rares et fragmentaires qu'on possédait jusqu'ici, ils permettent de substituer une vue générale, et procurent des éléments de comparaison tout à fait suffisants pour se rendre compte, à peu de chose près, de la place qu'occupe chaque pays dans le mouvement du prêt international. Si le tableau contient des erreurs de détail, il n'en reste certainement pas moins juste dans ses grandes lignes. Comme, d'ailleurs, l'enquête ne s'est étendue qu'aux principales bibliothèques, que quelques-unes n'ont pas répondu, et que plusieurs de celles qui n'ont pas été atteintes peuvent avoir effectué des prêts ou des emprunts, on peut considérer que, de façon générale, les chiffres donnés dans nos tableaux sont plutôt inférieurs que supérieurs à la réalité.

Ceci dit et souligné, que révèle notre statistique ? Elle nous fait constater qu'au cours d'une année *plus de 300 bibliothèques* ont participé au prêt international et que le *total des volumes envoyés au delà des frontières nationales* se monte à plus de 11 450. Le nombre des livres *empruntés* devrait être le même, semblera-t-il peut-être, que celui des livres prêtés, puisque ce qui figure dans un pays aux «sorties» doit figurer dans quelque autre aux «entrées», comme dans une bonne comptabilité en double partie. Mais ce

n'est pas tout à fait le cas, et pour plusieurs raisons. D'abord parce que la période statistique, nous l'avons dit, n'a pas été identique dans tous les pays; secondement parce que le départ d'un envoi et son arrivée sont séparés par un certain laps de temps et se trouvent parfois enregistrés dans deux années différentes; troisièmement parce que certains prêts ont été faits à des instituts, à des sociétés, à des administrations qui, n'ayant pas été atteints par l'enquête, n'ont point annoncé ces emprunts. Quoi qu'il en soit, le total des volumes empruntés, soit 9672, se trouve être de 15 % inférieur à celui des prêts (11 452). L'écart de ces deux chiffres montre bien leur caractère approximatif, mais leur approximation même nous apporte la preuve qu'ils ne s'éloignent pas beaucoup de la réalité.

Le tableau A (page 94) montre le *nombre des volumes prêtés et empruntés* par les différents pays, en séparant dans chaque catégorie les *imprimés* des *manuscrits*. Les pays y sont rangés dans l'ordre déterminé par l'importance de leur participation au prêt international.

Sous la rubrique «Observations», nous avons indiqué le nombre des bibliothèques qui, dans chaque pays, ont fourni des données et les contrées avec lesquelles chacun d'eux entretient le plus de relations. Nous avons pu, dans quelques cas, par des opérations de contrôle, corriger sensiblement les indications reçues. C'est ainsi que les précisions apportées par le Canada nous ont permis de fixer le nombre des prêts faits par les Etats-Unis à un chiffre très supérieur à celui que donnait la statistique américaine. Les chiffres les plus incertains sont, pour diverses raisons, ceux de la France, notamment parce que la Bibliothèque nationale ne compte pas les volumes prêtés ou empruntés, mais les «dossiers» ou «affaires traitées», chacune de ces dernières pouvant concerner un ou plusieurs documents. Cependant, nous croyons être arrivés, par divers recoupements, à des chiffres qui ne s'éloignent pas trop de la réalité.

Pour rendre plus sensibles les données du tableau A, nous avons fait établir le *Diagramme I* (annexe N° 1). La colonne de gauche y représente, pour chaque pays, les prêts; celle de droite les emprunts. Les imprimés y sont figurés, dans chaque colonne, par un champ noir ou rayé de noir; les manuscrits par un champ blanc.

Tableau et diagramme font voir immédiatement la situation : l'Allemagne tient la tête avec un total de 6617 volumes prêtés et empruntés, qui dépasse de beaucoup les contingents des autres pays du monde. Elle est suivie, quoique de loin, par quatre plus ou moins petits pays : l'Autriche, la Suisse, la Suède et le Danemark; puis par la Pologne et la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis et le Canada, les Pays-Bas et la Hongrie. Ceux qui s'étonneraient de voir les Etats-Unis passer après quelques-uns des plus petits pays ne doivent pas perdre de vue l'immensité du territoire de la grande République et se rappeler que les livres franchissent à l'intérieur de ses frontières des distances plus considérables que d'une extrémité à l'autre de l'Europe. De grandes puissances comme la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ne viennent qu'en douzième, quatorzième, dix-huitième rang, circonstance qui donne à réfléchir et sur laquelle nous reviendrons. Il va de soi, d'ailleurs, que ce classement basé sur les chiffres de 1934, est de caractère instable. Il peut varier d'une année à l'autre, sinon dans ses grandes lignes, du moins dans le détail, surtout vers la fin de la liste où une augmentation accidentelle, sur un point ou un autre, peut modifier sensiblement l'ordre actuel.

Mais, remarquera-t-on aussitôt, l'ordre de classement indiqué ne tient compte que des chiffres totaux englobant indistinctement les prêts et les emprunts. Il est pourtant capital de séparer ceux-ci les uns des autres et de nettement distinguer les pays qui envoient à l'étranger plus de livres qu'ils n'en reçoivent de ceux qui sont dans le cas contraire. Cela est évident. Aussi avons-nous préparé, sur la base du même tableau, un *diagramme II* (annexe N° 2) qui fait voir clairement — s'il est permis d'user en cette matière du langage commercial :

1° quels sont les pays à bilan actif ou à bilan passif;
2° quel est pour chacun d'eux le rapport de ses exportations à ses importations;
3° dans quelle proportion y participent les imprimés et les manuscrits.

Les pays étant rangés selon le degré d'activité de leur bilan, nous voyons sans surprise les Etats-Unis et l'Allemagne tenir la tête. Ce sont de grands pays à la fois riches en livres et des plus libéraux en matière de prêt, voisinant avec des pays de moindres ressources, apparentés par la langue : ici le Canada, là l'Autriche, la Suisse. les Pays-Bas. Il est plus inattendu de trouver en troisième rang la Grande-Bretagne, qui prête encore fort peu, mais sensiblement plus qu'elle n'emprunte. Au quatrième rang figure la Suède, qui prête beaucoup à la Finlande et aux pays scandinaves; au cinquième rang l'Autriche, détentrice de riches dépôts et d'esprit aussi fort libéral en ces matières; au sixième rang la France, que son conservatisme souvent critiqué n'empêche pas de donner à ses voisins et à d'autres plus qu'elle ne leur demande. Puis vient l'Italie qui est dans un cas analogue. Enfin, la Belgique et la Suisse, petits Etats, mais qui possèdent un riche patrimoine et des bibliothèques actives. Dans la catégorie des bilans passifs figurent assez naturellement une majorité de pays plus ou moins nouveaux ou de langue de moindre diffusion.

La subdivision en imprimés et manuscrits est aussi fort intéressante. On voit, par exemple, que l'Allemagne, qui d'ailleurs présente les plus gros chiffres dans les deux catégories, prête 23 fois plus d'imprimés que de manuscrits, tandis que près d'un tiers des prêts de la France ont porté sur des manuscrits et que ces derniers jouent un rôle plus important encore dans les emprunts de la Belgique[2]). Signalons à ce propos que la Bibliothèque de l'Etat à Munich, seule dans ce cas parmi les grandes bibliothèques, a emprunté plus de manuscrits (63 volumes) que d'imprimés (40

[2]) Dans les emprunts de l'Islande aussi, mais ceux-ci sont si peu nombreux que la proportion peut varier extrêmement d'une année à l'autre.

volumes); le fait témoigne de son importance comme centre international pour l'étude des manuscrits.

Le premier diagramme que nous avons analysé, le diagramme I, est construit sur des chiffres absolus. Pour juste qu'il soit, il n'est pas en tout point équitable. Il a le tort de mettre tous les pays sur le même pied, sans considération de leur grandeur si inégale. Le même nombre n'a pas la même signification s'il se rapport à l'immense République soviétique ou au minuscule Luxembourg. Pour bien apprécier le degré d'activité des relations internationales qu'entretiennent les différents pays dans le domaine qui nous occupe et comparer équitablement les petits avec les grands, il faut tenir compte du chiffre de leur population. C'est ce que nous avons fait dans le *tableau B* (page 96) où le nombre des prêts et celui des emprunts sont mis en rapport avec celui des habitants[3]).

Les deux *cartes* teintées qui forment les annexes N°s 3 et 4 sont basées sur ce tableau et divisent les pays en cinq catégories reconnaissables à leur teinte. Sur la première carte on voit : en gris pâle les pays qui ont *prêté* de 0,1 à 10 volumes par million d'habitants (par exemple la Russie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, l'Italie, l'Angleterre); en gris clair ceux qui ont envoyé de 11 à 50 volumes (tels les Pays-Bas, la Belgique, le Canada); en gris foncé, ceux qui accusent de 51 à 100 volumes (il n'y a que l'Allemagne); en noir, ceux qui en comptent de 101 à 200 (ce sont l'Autriche, la Suède et le Danemark); enfin, en pointillé le seul pays qui dépasse 200 volumes : c'est la Suisse, qui tient le record avec 222 volumes prêtés par millions d'habitants[4]). Elle est donc

[3]) On pourrait les mettre en rapport avec bien d'autres facteurs, par exemple avec la superficie du pays, mais la comparaison serait moins équitable; ou avec le nombre de livres que possèdent les bibliothèques du pays, mais les données statistiques feraient le plus souvent défaut.

[4]) La bibliothèque de la Société des Nations et celle du Bureau International du Travail à Genève ne sont pour rien dans ces résultat, car elles ne prêtent ou n'empruntent que dans des cas exceptionnels et ne sont pas comprises dans notre statistique.

le pays dont les bibliothèques participent le plus activement au prêt international. C'est un résultat auquel je ne m'attendais pas quand j'ai entrepris cette statistique.

La seconde carte (annexe N° 4) présente la même division en cinq catégories, mais appliquée aux *emprunts*. Dans ce domaine, on n'est pas étonné de voir figurer en tête la plupart des petits pays, au premier rang desquels marchent le Danemark, la Suisse encore, puis la Finlande et l'Autriche. *(A suivre.)*

Bern. Schweizerische Landesbibliothek

Eine *Ausstellung* von *Stammbüchern* vom 16. bis 19. Jahrhundert wurde am 12. Februar eröffnet. Sie zeigt eine neulich von der Landesbibliothek erworbene Sammlung sowie wertvolle weitere Stücke aus andern schweizerischen Bibliotheken. Bei der Eröffnung hielt Herr Prof. Dr. Paul *Ganz* aus Basel einen einleitenden Vortrag über: «Das Stamm- und Wappenbuch im Wandel der Zeit». Die Ausstellung bleibt bis Samstag, den 17. April 1937, offen.

Lugano. Bibliothèque cantonale

Le Conseil d'Etat a ouvert, en juillet 1936, un concours entre architectes tessinois pour un nouveau bâtiment destiné à la Bibliothèque cantonale. Le jury, qui se composait de MM. Celio, président du Conseil d'Etat, P. Vischer, président de la Société des ingénieurs et architectes suisses, à Bâle, M. Braillard, architecte à Genève (remplaçant M. Enea Tallone, architecte à Lugano, empêché), G. Muzio, architecte à Milan, et M. Godet, bibliothécaire, à Berne, s'est réuni les 20, 21 et 22 février et a décerné le premier prix au projet de M. Tami, architecte à Lugano.

L'édifice comprendra notamment un magasin pouvant contenir 180 à 200 000 volumes, une salle de lecture pour 40 à 50 personnes, une petite salle d'exposition et une salle de lecture populaire, avec entrée indépendante.